Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-213503501-20260601-202606019-DE

COMMUNE DE VERGÉAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le **lundi 01 juin 2026 à 20 heures,** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle polyvalente en séance publique sous la présidence URIEN Samuel, Maire
Etaient présents : URIEN Samuel, LOUIS isabelle, FESSELIER Rémi, MAIGNAN Christine, RETAILLEAU Anthony, RIVAL Véronique, GOERGEAULT Jean-François, GAUVIN Ludovic, TEMPLON Rémy, REUCHERON Jean-Marc, COURSIN Laurence, GOURMON Stéphanie, THÉBERT Ingrid, GODELOUP Natacha, BÉTIN Athur

Formant la majorité des membres en exercice.
Etaient excusés :
Etaient absents :
Date de convocation : 21/05/2026
Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
Pouvoir :
Mme Natacha GODELOUP a été désigné secrétaire.

2026-06-01-9 : PATA 2026 : Groupement de commande

Le Maire rappelle :
Une convention visant à définir les conditions de fonctionnement d'une co-maîtrise d'ouvrage organisée entre neuf communes en vue de mener une opération mutualisée de point à temps automatique sur leur voirie respective a été signée en mars 2024 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en 2026, et désignait la commune de gennes a été nommée en tant coordonnatrice pour le compte du groupement.

Dans le cadre du groupement de commandes PATA 2026, une offre a été reçue à l'issue de la consultation. Il s'agit du groupement Beaumont / Seche / Pigeon

Monsieur le Maire expose les détails de l'analyse de l'offre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- ACCEPTE l'offre du groupement d'achat
- AUTORISE le Maire à le signer.

Pour extrait conforme,
Le Maire

